

21.11.2022 - 13:45 Uhr

## COP27: Le problème flagrant des systèmes alimentaires n'a pas été abordé



### Une occasion manquée à la COP27

QUATRE PATTES regrette que le problème flagrant des systèmes alimentaires n'ait pas été abordé pour lutter contre la crise climatique

**Sharm el Sheikh/Zurich, le 20 novembre 2022-** Après deux semaines de négociations, les participants à la COP27 ont pris la décision historique de créer un fonds pour les pertes et les dommages pour fournir une aide financière aux régions défavorisées du monde touchées de manière excessive par les catastrophes climatiques. L'organisation mondiale de protection des animaux QUATRE PATTES reconnaît l'importance de cet accord, mais regrette que les gouvernements présents à la COP27 n'aient toujours pas abordé le lien entre les systèmes de production alimentaire non durables et l'environnement. Pendant la conférence, QUATRE PATTES a animé un pavillon consacré au système alimentaire, aux côtés de 15 autres partenaires internationaux.

Josef Pfabigan, Président de QUATRE PATTES, explique : « Si les effets néfastes des systèmes alimentaires sur le climat ne sont pas traités au niveau des Nations Unies, les objectifs climatiques mondiaux définis dans l'accord de Paris ne pourront pas être atteints. Nous avons besoin de mesures immédiates et concrètes que ni cette COP, ni les précédentes, n'ont réussi à définir. » Un changement fondamental s'impose dans les cycles de production alimentaire. « Seule une transition mondiale vers des sources de protéines végétales peut réduire durablement les émissions sans affecter la qualité de l'alimentation. Il est impératif que nous réduisions la consommation de produits d'origine animale, car nous ne pouvons tout simplement pas faire face à l'augmentation des températures dans le monde. »

M. Pfabigan ajoute : « QUATRE PATTES salue l'accord historique sur la création d'un fonds pour les pertes et dommages, qui contribuera à combler les écarts financiers auxquels sont confrontés les pays en développement. »

QUATRE PATTES se réjouit également que les parties à la conférence de l'ONU sur le climat aient reconnu la nécessité d'une transition vers des modes de consommation plus durables. Mais une fois de plus, les États membres n'ont pas réussi à se mettre d'accord sur le fait que les systèmes alimentaires soient la grande priorité dans la lutte contre l'urgence climatique, alors qu'ils représentent un tiers de toutes les émissions de gaz à effet de serre (GES).

C'est pour Pfabigan un bon début car les négociations ont également permis de trouver un accord sur la nécessité d'une action climatique accrue en matière d'agriculture et de sécurité alimentaire, mais il faut aller plus loin. « Les huit dernières années ont été

les plus chaudes jamais enregistrées et ces mesures timides sont insuffisantes. Les humains représentent seulement 0,01 % de la vie sur terre, mais nos actions contrôlent le destin des autres 99,99 % et, une fois de plus, nous avons constaté un manque de *leadership* et de volonté politique sur la question la plus importante à laquelle nous sommes tous confrontés. Le temps ne joue plus en notre faveur, et il s'agit d'un combat qu'aucun d'entre nous ne peut se permettre de perdre. »

## Contexte

La Conférence des Nations unies sur le changement climatique de 2022 ou Conférence des parties à la CCNUCC, généralement dénommée COP27, est la 27<sup>e</sup> conférence des Nations unies sur le changement climatique et s'est déroulée du 6 novembre au 18 novembre 2022 à Sharm El Sheikh, en Égypte.

Les systèmes alimentaires sont responsables de près d'un tiers des émissions de gaz à effet de serre, tandis que l'agriculture animale génère entre 14,5 % et 16,5 % de toutes les émissions de gaz à effet de serre d'origine humaine dans le monde.

Rapport sur le climat de QUATRE PATTES (en anglais) : « [Why ending factory farming must be discussed](#) »

## Au sujet de QUATRE PATTES

QUATRE PATTES est l'organisation mondiale de protection des animaux sous influence humaine directe, qui révèle leurs souffrances, sauve les animaux en détresse et les protège. Fondée en 1988 à Vienne par Heli Dugler et des amis, l'organisation plaide pour un monde où les humains traitent les animaux avec respect, compassion et compréhension. Les campagnes et projets durables se concentrent sur les chiens et chats errants ainsi que sur les animaux de compagnie, les animaux de rente et les animaux sauvages – tels que les ours, les grands félins et les orangs-outans – vivant dans de mauvaises conditions de détention ainsi que dans les zones de catastrophe et de conflit. Avec des bureaux en Afrique du Sud, Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Bulgarie, France, Kosovo, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suisse, Thaïlande, Ukraine, USA et Vietnam ainsi que des refuges pour animaux en détresse dans onze pays, QUATRE PATTES fournit une aide rapide et des solutions durables. QUATRE PATTES est en outre un partenaire d'Arosa Terre des Ours, le premier refuge en Suisse qui offre aux ours sauvés de mauvaises conditions de détention un environnement adapté à l'espèce.

[www.quatre-pattes.ch](http://www.quatre-pattes.ch)

-----

## Photos et vidéos

Une sélection de photos est disponible [ici](#).

Du matériel vidéo est à télécharger [ici](#).

Copyright: voire métadonnées

L'utilisation des photos et des vidéos est gratuite. Elles ne peuvent être utilisées que pour les rapports portant sur ce communiqué de presse. Pour ce rapport uniquement, une licence simple (non exclusive, non transférable) et incessible est accordée. Une réutilisation future des photos et des vidéos n'est autorisée qu'avec l'accord écrit préalable de QUATRE PATTES.

**Vidéos:** le diffuseur est tenu d'utiliser le copyright lors de la diffusion. La référence au droit d'auteur peut être faite soit en insérant le logo original, soit en insérant l'inscription «QUATRE PATTES - Organisation mondiale de protection des animaux», soit en informant verbalement le spectateur que le propriétaire du matériel est «QUATRE PATTES - Organisation mondiale de protection des animaux».

Le droit autrichien est appliqué sans ses normes de référence, le lieu de compétence juridictionnelle est Vienne.

## Contact Médias

Sylvie Jetzer  
Communication Suisse  
QUATRE PATTES  
Altstetterstrasse 124  
8048 Zurich  
043 311 80 90  
[presse@vier-pfoten.ch](mailto:presse@vier-pfoten.ch)  
[www.quatre-pattes.ch](http://www.quatre-pattes.ch)

Medieninhalte



*A la COP27, le lien entre les systèmes de production alimentaire non durables et l'environnement n'a pas été abordé. © FOUR PAWS*

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100004691/100898963> abgerufen werden.